
PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 12.11.2020 (Approuvé lors du conseil d'établissement du 02.12.2020)

Présents

Claudine Ripert-Landler, Lucia Da Silva, Didier Devillard, Simon Mcnaught, Delphine Carton, Olivier Colangelo, Sébastien Rest, Blaise Fénart, Aurélie Exbrayat, Patrick Bonnefoy, Philippe Corbet, Laurent Sagot, Christophe Adol, Carine Rautureau, Olivier Poggi, Christophe Hugon, Frédéric Oppenheim, Claude Bénard, Lucie Moss, Anne Faye, Salima Triki, Sarah Silvestre, Soraya Flitti, Stéphanie Chevallier, Pascale Guely, Karen Bargues, Agnès Casin, Luc Mourier-Cooper, Maylis Franceries, Achille Jacheet, Jad Abouchalache, Guillaume Bazard, Jihane Schmitt, Laure Philippon, Olivier Bertin, Roch Miambanzila, Marie-Claire Sparrow, Stéphane Rambosson, Frédéric Fournier

Excusés

Toutes les autres personnes sont excusées

-La réunion commence par l'approbation du PV du dernier conseil d'établissement (CE) à l'unanimité.

-Puis le proviseur M. Devillard fait un point sur l'actualité de l'établissement, il insiste sur deux aspects particuliers :

- Les derniers attentats en France et leurs répercussions au lycée. Ainsi une cérémonie s'est-elle tenue en hommage à Samuel Paty le 21 octobre dans l'enceinte de l'établissement en présence des représentants de la communauté scolaire et du poste diplomatique. Puis une minute de silence à la mémoire des victimes du terrorisme a été observée à la rentrée, le lundi 2 novembre au matin. Enfin des actions pédagogiques sont prévues sur ce thème tout au long du mois de novembre.
- La situation sanitaire, M. Devillard alerte les représentants des parents et des élèves sur les concentrations de foules au rond-point considéré comme un lieu de socialisation. Malheureusement la pandémie interdit désormais ce type de rassemblement, le proviseur fait donc appel à la responsabilité de chacun afin de fluidifier la circulation à cette entrée particulièrement sensible de l'établissement.

-Après quoi la conseillère culturelle Mme Ripert-Landler s'exprime rapidement pour reprendre le point de vigilance quant à la situation sanitaire évoquée par le proviseur. Elle ajoute que la menace d'attentat contre les intérêts français à l'étranger invite tous nos concitoyens à davantage de vigilance. Elle remercie par ailleurs les personnels du lycée pour leur engagement et le surcroît de travail qu'implique cette période si particulière.

-Le proviseur procède maintenant à l'installation des membres des instances dépendantes du CE, expression des dernières élections dans les différents collèges de la communauté scolaire, enseignants, parents, élèves et direction (membres de droit) :

- **Commission de dialogue social (administration 6 sièges :** Président M. Devilard, Mme Carton, M Colangelo, M. McNaught, M. Rest, M. Corbet ; **représentants des personnels 6 sièges :** Lucie Moss, Claude Benard, Anne Faye, Christophe Adol, Carine Rautureau, Frédéric Oppenheim, Charlotte Gabet).
- **Conseil de discipline (administration 3 sièges :** Président M. Devilard, un des adjoints ou le directeur de la section britannique, un des CPE ; **représentants des personnels 4 sièges :** Christophe Adol, Olivier Poggi, Cécile Carro, Frédéric Oppenheim ; **représentants des parents 3 sièges :** Salima Triki Sarah Silvestre Elisabeth Flawn-Thomas ; **représentants des élèves 3 sièges :** Luc Mourier-Cooper, Jad Abouchalache, Achille Jachet).
- **Conseil du secondaire (administration 6 sièges :** Président M. Devilard, Mme Carton, M Colangelo, M. McNaught, M. Rest et un des CPE ; **représentants des personnels 5 sièges :** Olivier Poggi, Carine Rautureau, Christophe Adol, Charlotte Gabet, Christophe Hugon ; **représentants des parents 4 sièges :** Salima Triki, Karen Bargues, Pascale Guely, Soraya Flitti ; **représentants des élèves 2 sièges :** Jad Abouchalache, Maylis Franceries).
- **Conseil du secondaire de la section britannique (administration 4 sièges :** Didier Devilard, Sébastien Rest, Simon McNaught, Isabelle Feurtet ; **représentants des personnels 4 sièges :** Jeffrey Goodman, Joanna De Silva, Franck Van Mellaerts, Charlotte Knowland ; **représentants des parents 4 sièges :** Stéphanie Duncan, Salima Triki, Catherine Gaillard-Bourde, Laurence Najarin, **représentants des élèves 4 sièges :** Eden Long, Ashley Hartley Haigh, Chloé Coullomb, Etienne Royer Gray).
- **Commission hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT) (administration 4 sièges :** Président M. Devilard, un des adjoints ou le directeur de la section britannique, M. Rest, un des CPE ; **représentants des personnels 3 sièges :** Cécile Carro, Claude Benard, David Kelly ; **représentants des parents 2 sièges :** Salima Triki, Sarah Silvestre ; **représentants des élèves 2 sièges :** Jad Abouchalache, Achille Jachet).
- **Conseil de la vie collégienne (CVC) (administration 3 sièges :** Président M. Devilard, un des adjoints ou le directeur de la section britannique, un des CPE ayant en charge les niveaux de collège, **représentants des personnels 2 sièges :** Christophe Hugon, Thomas Zeter ; **représentants des parents 3 sièges :** Stéphanie Chevallier, Agnès Casin, Elodie Landou-Kitoudi, **représentants des élèves 9 sièges :** Oscar Sevestre, Hedi Triki, Nina Eriksson, Maya Deazley, Juliette Estier, Kaelane Stora, Louis Boland-Bourgeois, Siloé Hervy, Eden Long);
- **Conseil de la vie lycéenne (CVL) (administration 3 sièges :** Président M. Devilard, un des adjoints ou le directeur de la section britannique, un des CPE ayant en charge les niveaux de lycée ; **représentants des personnels 2 sièges :** Tiana Sancho, Aline Dévé ; **représentants des parents 3 sièges :** Karen Bargues, Catherine Savoret, Elodie Landou-Kitoudi ; **représentant des élèves 10 sièges :** Vice-présidente Astrid de Rohan-Willner, Eurika Danhi, Camille Beck-Belaman, Margot Derrien, Raphaëlle Dignat, Maylis Franceries, Emma Grassi, Achille Jachet, Jean-Luc Kante, Dina Karim).
- **Comité éducation, santé, citoyenneté. (administration 14 sièges :** Didier Devilard, Sébastien Rest, Olivier Colangelo, Delphine Carton, Simon McNaught, Audrey Porceddu, Pascale Rivière, Cebastien Gnahoré, Isabelle Feurtet, Laurent Sagot, Blaise Fenart, Philippe Corbet, Patrick Bonnefoy, Aurélie Exbrayat ; **service médical :** Pardis Momeni ; **représentants des personnels 1 siège :** Anne Faye ; **représentants des parents 4**

sièges Stéphanie Chevallier, Sophie Tisserand, Agnès Casin, Wiko Nkema Bosenge; **représentants des élèves**
2 sièges : Luc Mourier-Cooper, Maylis Franceries).

La composition de ces instances est approuvée à l'unanimité, on note toutefois que pour la quatrième année consécutive, il n'y a pas de représentant des personnels ATOS (non enseignants) faute de candidature aux élections.

-Monsieur Devillard reprend la conduite du conseil pour présenter ses projections d'effectifs et de structure en vue de la rentrée 2021-2022 :

- A la date du Conseil d'établissement (jeudi 12 novembre, il est alors déjà 18h30...), le chef d'établissement dénombre 128,5 classes soit environ 3464 élèves. Il se propose de reconduire la structure pour l'an prochain, tout en se laissant la possibilité de s'adapter aux contingences, si besoin était.
- Ainsi par exemple dans le premier degré une évolution vers des classes à double niveaux serait possible. Il espère pouvoir prendre une décision à ce sujet au 31 mai.
- Autre piste évoquée, l'ouverture de petites sections, là aussi une adaptation en fonction de la demande sera privilégiée.
- Globalement, le secondaire est quasiment plein, alors que le primaire peine à retrouver les effectifs qui étaient les siens avant 2017. Il annonce par ailleurs, en réponse à une question des représentants des parents, que les Conseils du second degré et de la section britannique auront respectivement lieu à 17h15, les 15 et 17 décembre.

-Monsieur Devillard invite maintenant le directeur administratif et financier (DAF) M. Rest à présenter au conseil la situation financière du lycée :

- L'année 2021 sera placée sous le signe de la contrainte budgétaire.
- M. Rest annonce que l'aide nette de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) envers l'établissement s'élève en 2020 à 5 910 486 euros, un peu moins que l'an dernier, car il y a désormais moins de postes de résidents. Soit environ 1703 euros par élève. Pour simplifier M Rest donne les chiffres suivants : 20% du budget du lycée est pris en charge par l'Etat et les 80% restant sont à la charge des parents (frais de scolarité). Toujours dans un souci de pédagogie, M. Rest rappelle ensuite certains principes élémentaires de comptabilité publique.
- Afin de redresser la situation financière de l'établissement, M. Rest fixe comme objectif de contenir les dépenses de fonctionnement et de limiter l'augmentation de la masse salariale. Il projette cependant de relancer les investissements dans la sécurité, notamment du rond-point, avec aussi des travaux de sécurisation des entrées du 29 et du 35 Cromwell Road. Enfin, Il propose également d'investir dans le numérique pour faire face aux exigences de l'enseignement en distanciel et dans le système thermique de l'établissement ce que tout usager du lycée comprendra...
- Les chiffres réels PRR et PFC transmis par l'agence le 13 octobre ont été intégrés dans le budget 2021 (avec un taux de change budget défavorable à 1.10) qui augmentent nos dépenses de £ 522 140 par rapport au budget présenté lors du dernier CE du 12 octobre.
- Il fait ensuite état des moyens de la politique budgétaire de l'établissement : Gel du point d'indice des personnels de droit local, hausse des frais de scolarité (augmentation de 6% des frais de scolarité en 2021-2022 (soit entre £374 et £782 de plus en fonction du niveau et de la section) et introduction d'un tarif différencié pour la Section Internationale/OIB : £200 de plus par an), paiement d'une avance de 800 livres au 31 mars pour la réinscription des élèves scolarisés au lycée et enfin la mobilisation du fonds de roulement (c'est la dernière année en 2021 où il est encore possible de prélever dans le FDR).

- Il présente enfin le budget pour approbation auprès des membres du conseil (avis consultatif), qui rendent à la majorité un avis défavorable (12 pour, 16 contre, 2 abstentions).

-Le proviseur reprend la parole pour aborder le dernier point de l'ordre du jour, les Congés de Noël, et rappelle [le contexte et les conditions](#) dans lesquels la réflexion a commencé de se construire :

- Les représentants des parents présentent l'enquête d'opinion qu'ils ont réalisée auprès des familles. Globalement, celles du primaire et de la section britannique sont favorables à un retour en présentiel le 4 janvier. Celles du collège et du lycée sont plus enclines à un retour en distanciel le 4 janvier.
- Les représentants des élèves prennent la parole. Ils ont eux aussi, mais dans la précipitation, réalisé une consultation auprès de leurs camarades du secondaire. Ils ont réussi à obtenir 399 réponses en quatre jours. Les élèves sondés sont très majoritairement favorables à un retour en distanciel pour la première quinzaine de la rentrée. Nous notons que ces élèves sont majoritairement des lycéens et quelques collégiens. Mr le Proviseur rappelle qu'il y a aussi 1500 élèves en primaire.
- Le proviseur évoque alors la réunion préparatoire au CE qui s'était tenue le lundi, il évoque l'impression de consensus avec laquelle il était ressorti de cette réunion. Il justifie ainsi sa proposition des modalités du vote : Deux temps, un premier tour permettra de savoir si le CE est favorable ou non à une rentrée en distanciel. Si tel est le cas, on procéderait alors à un second tour pour accepter, ou refuser un enseignement en distanciel d'une semaine après la rentrée.
- M. Adol représentant des personnels avait déjà regretté dans ses propos liminaires que ne soit pas mise au vote une option supplémentaire, soit la possibilité d'un retour en distanciel sur une durée de 15 jours. Cette option étant préférée des élèves, des professeurs et des parents du secondaire.
- M. Devilard s'inquiète d'une fragmentation de la communauté scolaire, il fait un rappel des raisons qui l'ont porté à croire au consensus à l'issue de la réunion du lundi.
- Madame Triki représentante des parents rappelle les difficultés organisationnelles et financières pour les familles qu'occasionnerait, si elle était retenue, l'option des quinze jours en distanciel.
- Messieurs Hugon et Oppenheim représentants des personnels tiennent cependant à ce que l'option des 15 jours de distanciel soit mise au vote. Ils tentent de rassurer les membres du CE inquiets d'une balkanisation de la communauté scolaire : La mise au vote de toutes les options, plus qu'une fragmentation ou une balkanisation, exprimerait le pluralisme de notre communauté, le consensus serait obtenu après le vote.
- Le chef d'établissement tient à des modalités de vote moins clivantes et on procède alors tel qu'il l'a formalisé en premier lieu : Au premier tour une majorité des voix se porte pour un retour en distanciel, le deuxième tour voit se dessiner une majorité pour une semaine de distanciel (27 voix pour, 1 abstention et 2 contre)

-Il est alors 20h40 et grand temps d'aborder les questions diverses :

- **Questions des représentants des élèves**
 1. En ce qui concerne les candidatures aux universités d'Oxford et Cambridge, serait-il possible d'informer les élèves de façon plus détaillée et anticipée quant à la procédure à suivre afin de permettre aux élèves concernés d'accroître leurs chances d'admission face à la concurrence des élèves du système britannique jugés mieux préparés?

Mme Carton transmet la réponse de la responsable du CIO Mme Shah: *As discussed please see the support the CIO has provided to pupils specifically for Oxbridge over and above what we do for all pupils in Première and Terminale:*

Première

January - Introductory meetings whilst in Première and PAL on the process of applying to Oxford or Cambridge and the preparation required

March - Talk by Barry Webb, ex Oxford admission tutor on why apply to Oxbridge

June - support programme delivered by Oxbridge Applications on preparation for admissions tests and development of customised packages that pupils could purchase for addition support (tutorat, personal statement, mock interviews etc) at highly discounted prices from Oxbridge Applications

Terminale

September - Support with registering for the additional admissions tests

September - October - personal statement workshops

October - Specific guidance and templates on how to complete the questionnaire and have it prepared in advance as the deadline was during half term

November - admissions tests taken at the Lycée

November onwards - interview preparation offered by me to those who are invited for an interview

I can tell you wholeheartedly, that our pupils are getting increasingly more support than ever before.

2. Comment le contrôle continu s'applique-t-il aux élèves ayant un PAP en Première et Terminale ?

Mme Carton : *Le temps supplémentaire est donné dans la mesure du possible quand les contrôles le permettent. Les sujets ou la notation peuvent aussi être adaptés pour les élèves ayant un PAP.*

Attention, PAP ne signifie pas aménagements officiels accordés par le Rectorat de Lille.

- **Questions de l'association des parents d'élèves du lycée (APL) à la direction :**

1. Est-ce que les tests de positionnement établis par l'AEFE ont été réalisés en 6ème et en 2nde au Lycée ? Et si oui, pouvons-nous avoir un retour des résultats ?

M. Devillard : *Nous n'avons pas conduit cette opération dans notre établissement.*

2. Il semblerait que des fois l'information sur l'absence d'un professeur n'est pas signalée assez rapidement sur Pronote. Serait-il possible que les parents et les élèves soient prévenus assez rapidement de cette absence ?

M. Colangelo : *Nous le faisons tous les matins dès qu'une absence est annoncée, nous travaillons en lien direct avec Mme Favillier pour attribuer à l'un des assistants pédagogiques le ou les remplacements. Si les assistants pédagogiques sont déjà occupés, nous essayons de trouver d'autres solutions de remplacement ou de déplacements de cours pour éviter des heures de permanence.*

3. Le déclenchement des cours en visio pour les élèves absents pour cause de COVID. Beaucoup de parents nous disent encore que les caméras ne sont pas toujours utilisées et que parfois aucun travail n'est donné aux élèves. Qui les familles doivent-elles contacter si elles se retrouvent dans cette situation ?

Plusieurs pistes peuvent être suivies : le dialogue avec l'enseignant en est une, celui avec le CPE de niveau une autre, avec le PP une 3^{ème}, avec les Adjoints une 4^{ème} (pour le 1^{er} degré il convient de remplacer CPE, PP, Adjoints par Directrice/Directeur). Il faut distinguer deux choses : le « déclenchement » de l'enseignement en distanciel pour cause de covid ... qui est « validé » par la Directrice/le Directeur au primaire et la/le CPE de niveau au secondaire et le « suivi » de la manip. Il semble que ce soit au niveau du « suivi » que la chose puisse devenir potentiellement délicate (chacun(e) a observé, depuis plusieurs mois, le nombre d'échanges nourris et parfois passionnés sur ce que devait être le distanciel). Il convient donc que, dans le dialogue relatif au suivi, à la qualité, quels que seront les interlocuteurs en interaction la courtoisie et le pragmatisme raisonnable prévalent.

Et lorsque les caméras sont branchées, il peut être très difficile pour l'élève de voir ce qui se passe sur le tableau en particulier en maths et en éco. Est-il possible de modifier l'angle de vision de la caméra ? Si la configuration de la salle ne s'y prête pas, pourriez-vous envisager un changement de salle pour les disciplines nécessitant un usage important du tableau ?

M. Devillard : *Les « fils » reliant les caméras aux PC ont été changés et sont aujourd'hui d'une longueur suffisante pour pouvoir mieux déplacer les caméras. Il ne sera malheureusement pas possible de changer celles-ci pour d'autres (si cela existe), plus sophistiqués, permettant de « zoomer/dé zoomer » de manière à changer les focales. L'option « changement de salle » ne peut être retenue car elle induirait un « ballet interours » encore plus dense que celui que nous observons actuellement car ces changements de salles seraient probablement irréguliers/aléatoire puisqu'ils n'auraient à être mis en œuvre que lorsqu'un professeur prévoirait de beaucoup écrire au tableau (alors que, dans le même temps, un autre professeur aurait prévu de ne pas ou très peu écrire) la manip semble bien (trop ?) compliquée à l'échelle de l'établissement.*

M. Adol prend la parole pour expliquer qu'effectivement, il peut être bien difficile pour un élève en distanciel de lire ce que le professeur écrit sur le tableau. Raison pour laquelle lui-même et d'autres collègues (de SES en particulier) privilégient le partage d'écran et les diaporamas : l'image simultanément transmise à l'élève en distanciel et à la classe en présentiel est alors de qualité.

4. Des caméras ont été installées dans toutes les classes primaires d'André Malraux. En est-il de même pour les autres écoles ? Ces caméras peuvent-elles maintenant être utilisées en primaire en cas d'isolement d'un élève pour cause de Covid ? Cela permettrait un contact journalier, même d'une demi-heure, de l'élève avec son enseignant et le reste de la classe.

M. Devilard. *Il semble que cette question traduise une incompréhension potentiellement construite lors de la réunion du Conseil d'Ecole d'André Malraux. Il a effectivement été expliqué (lors dudit Conseil) que toutes les classes avaient été dotées de petites visionneuses USB et précisé que cet outil sur pied a vocation à être utilisé de manière « flexible ». Il permet à l'enseignant de filmer quelque chose depuis son bureau, un objet par exemple (cahier, manuel...) et de projeter l'image au tableau. En cas de fermeture de bulle, les enseignants pourraient emporter l'outil chez eux pour en faire usage avec leurs élèves. Il ne s'agit en aucune manière d'une dotation dont l'objet premier serait d'organiser systématiquement un contact journalier « live » avec un élève absent. Ces visionneuses ne sont d'ailleurs dotées d'aucun microphone. Au final, l'équipement d'André Malraux ne diffère pas de celui des autres écoles.*

5. Comment accompagnez-vous les enseignants dans leur apprentissage et maîtrise des moyens informatiques lorsqu'ils sont en difficulté ? Par exemple formations AEFÉ proposées ou autre ?

Nous avons la chance d'avoir une équipe informatique expérimentée sur laquelle les enseignants savent pouvoir compter. Cette équipe a régulièrement proposé des temps de formation à destination des enseignants et a également proposé des supports didactiques de type « mode d'emploi » ou « tutoriels ». J'observe que les membres de cette équipe sont régulièrement sollicités par des enseignant(e)s qui ont besoin d'être « dépanné(e)s ».

6. Réunions Parents-Prof. Quand allons-nous avoir plus des détails sur la journée banalisée du 11 décembre s'il vous plaît ? Et avez-vous des dates prévues pour les conseils de classe ?

M. Colangelo : *Nous sommes en train de finaliser l'organisation de ces rencontres. Les Conseils de classe : du 23 novembre au 09 décembre : planning transmis aux délégués parents.*

7. Serait-il possible de trouver une solution pour les élèves qui sont à l'extérieur lors des récréations quand il pleut ou que le temps est très froid ? Apparemment ils n'auraient plus le droit de s'abriter au 35.

Les élèves peuvent toujours utiliser le hall du 35 à condition d'adopter un comportement sérieux (pas d'utilisation du téléphone, pas de chahut). Nous demandons aux AED de faire sortir les élèves dès lors qu'ils ne respectent pas le règlement et quelques notions élémentaires de savoir vivre.

Le CDI est toujours ouvert entre 12h et 14h si les élèves souhaitent lire ou travailler (en respectant le principe de bulles).

Le foyer des lycéens est ouvert aux terminales toute la semaine et en alternance entre les secondes (lundi/mercredi/vendredi) et les premières (mardi/jeudi).



Pour le moment, pas de réouverture du foyer des collégiens entre 12h et 14h car mobilisation des AED sur réorganisation cantine, bâtiments et alentours (problèmes avec les voisins et nos élèves).

Recrutement de 2 AED supplémentaires en cours qui devrait permettre une réouverture progressive du foyer des collégiens mais pas plus de 30 élèves à la fois (une classe ou 2x15 avec deux classes).

8. Pouvez-vous nous confirmer à partir de quelle cohorte les élèves de Section Internationale auront le choix d'abandonner cette section (actuellement en fin de 3e, proposition en fin de 2nde) ?

M. Devilard : *Dès cette année.*

9. Le mot "manque de bienveillance" est celui qui a été remonté par les 19 déléguées de terminale qui trouvent que trop d'enseignants "oublie" aussi l'état psychologique de cette cohorte qui a beaucoup subi et leur manque d'accompagnement car certains "décrochent", ce rythme saccadé est néfaste et certains professeurs continuent de mettre des notes catastrophiques sans leur donner le moyen de se rattraper pour beaucoup trop d'entre eux.

Comment êtes-vous en train d'apporter un soutien aux élèves de terminales mais aussi de premières dont la scolarité depuis le début de l'année a déjà été beaucoup affectée par les absences et les mises en quatorzaine ?

Nous savons que les enseignants d'un établissement comme le nôtre notent plutôt sévèrement. Or avec la réforme du bac et l'annulation des E3C, le contrôle continu est de nouveau primordial cette année. Nous voulons attirer votre attention sur le fait que certains professeurs n'ont pas pris en compte ces mesures et continuent de noter de manière stricte. Pourriez-vous dans ces circonstances inédites nous rassurer sur ce point afin que nos élèves ne soient pas pénalisés ?

M. Devilard : *Ce sujet est potentiellement sensible car il renvoie à l'acte pédagogique lui-même et à la manière dont chaque élève, dans chaque classe, le vit avec tel ou telle professeur(e). La dynamique relationnelle peut ainsi varier d'un groupe à l'autre, d'une classe à l'autre, d'un(e) enseignant(e) à l'autre. Cette dynamique doit veiller à installer un climat favorable aux apprentissages tout en proposant un cadre à l'intérieur duquel le groupe / la classe va pouvoir travailler sereinement et activement (pour avancer et « boucler le programme ») tout en proposant à chaque élève de progresser, se construire et s'épanouir à son rythme. Il est clair que les circonstances rendent l'acte pédagogique difficile depuis plusieurs mois. Clair également que la réforme du baccalauréat « pèse » sur les épaules des élèves, des familles, des enseignant(e)s. Clair enfin que, pour ce qui relève de l'évaluation (sommativ) la réforme invite l'ensemble des acteurs à réfléchir.*

Un échange a eu lieu pendant le Conseil (avant que cette question ne soit abordée). Cet échange a permis aux différents acteurs de s'exprimer (représentants des familles et des personnels en particulier). Les discussions ont montré une attente de la part des élèves et des familles : que les notes du contrôle continu ne pénalisent pas les élèves du LFCG lors de la « mise en concurrence » avec les élèves d'autres établissements (de France, du Royaume-Uni, d'ailleurs) qu'il s'agisse des procédures Ucas, Apb ou d'autres. Les représentants des personnels ont expliqué que les enseignants étaient attentifs et disponibles et continueraient de veiller à ce que leurs processus d'évaluation soient justement construits et calibrés. Ils

évoquent également le travail effectué en lien avec les Adjoints lors de la session « bac 2020 » : travail qui a porté ses fruits puisque les résultats affichés par les bacheliers de cette session sont tout à fait comparables avec ceux des cohortes 2019, 2018, etc.

Le Proviseur propose d'aborder ces questions avec les enseignants lors d'un Conseil Pédagogique.

10. Pourquoi n'a-t-on eu aucune réponse à notre courrier adressé au Directeur de l'AEFE Mr Olivier Brochet du 16/10/20 ?

Le proviseur va interroger l'Agence.

11. Certains parents actuels de Section Internationale, qui ont appris l'intention du Lycée de différencier le tarif de cette section, insistent de vouloir quitter cette section, malgré votre refus lors du dernier CE, que peut-on leur répondre ?

Au collège, sur la base de 10 classes par niveau, en 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, avec 300 élèves au total, nous avons 30 élèves par classe (même principe de 30 par classe en 3^{ème} avec non plus 10 mais 8 classes). Il n'est donc pas envisageable de « transvaser » un élève de SI dans une classe plurilingue sans créer de déséquilibre.

12. Au cours du CA extraordinaire de l'AEFE du 16 octobre, il a été décidé l'attribution d'une aide d'urgence exceptionnelle aux établissements et notamment une dotation de £100 000 par établissement qui correspondent à des dépenses induites par la crise Covid. L'avez-vous demandée ?

Le lycée a sollicité l'aide d'urgence exceptionnelle auprès de l'AEFE à hauteur de 100 000 € maximum étant entendu que le LFCG ne sera peut-être pas prioritaire parmi les 535 établissements du réseau.

13. Concernant les 35 jours de fonds de roulement et 52 jours de trésorerie, quelle est votre vision pour les 6 prochains mois ? Comment assurer la santé financière à court terme de l'établissement ?

Ces chiffres correspondent aux projections pour le 31 décembre 2021. Il n'est pas prévu de difficulté majeure lors des 6 prochains mois. Pour assurer la santé financière à court terme (2022), il conviendra de poursuivre les augmentations de tarifs des droits de scolarité et de réduire les dépenses, l'objectif étant d'assainir une situation financière structurellement déficitaire.

14. Concernant le projet de location des locaux du lycée, avez-vous avancé sur ce point et quel est l'agenda prévu ?

Il est proposé à l'APL de nommer un correspondant avec lequel M Rest propose de travailler pour avancer sur ce sujet.

15. Est-ce qu'une aide à la scolarité va être finalement mise en place par l'AEFE pour les familles non françaises au premier trimestre cette année ?

Nous n'avons pas, à ce jour, d'informations sur ce sujet.

16. En British section étant donné l'annonce que le Pays de Galle a annulé les A levels et GCSE en 2021, et que l'an dernier, les autres pays du UK ont suivi leur décision, pouvez-vous confirmer que le BS a mis en œuvre le CAG dès le début de cette année ?

Il a été établi, depuis la rentrée de septembre, que les profs doivent recueillir toute évidence possible au cas où on leur demande de fournir les notes prédictives comme l'année dernière.

17. Peut-on présenter aux membres du CE le lancement de notre prochaine levée de fonds online ?

Madame Flitti présente l'opération aux membres du CE.

Au mois de mars 2020, les trustees de la Charity LFCG Families Charity Fund ont pris la difficile décision d'annuler la soirée Gala de levée de fonds.

Depuis lors, les demandes d'aide n'ont cessé d'augmenter.

Dans le contexte actuel de restrictions sanitaires, LFCG Families Charity Fund et l'APL ont réfléchi à la meilleure façon de mobiliser la communauté scolaire, parents, enseignants et membres de l'administration autour d'un événement festif.

La Charity et l'APL annoncent, le lancement d'une grande levée de fonds en ligne en proposant des enchères silencieuses et en direct à partir du 24 novembre. Cet événement se clôturera par un gala virtuel le 1er décembre 2020 de 20h à 21h.

Depuis toujours et encore plus aujourd'hui, la charity a besoin de toute la communauté scolaire.

Son rôle n'est pas seulement d'aider les familles financièrement, mais surtout de permettre aux enfants de poursuivre leur scolarité au Lycée et de garder la mixité sociale.

● **Questions des représentants des personnels à la direction.**

1. Quel est le nombre de cas positifs au Covid chez les élèves, chez les personnels ?

Depuis septembre 30 élèves, 7 personnels. A ce jour, 3 élèves, 2 personnels (1 enseignant, 1 personnel entretien)

2. Nombre de cas contacts encore en isolement

A ce jour 13 élèves, 5 personnels (4 enseignants, 1 personnel de service)

3. Nombre de personnels considérés comme "vulnérables" selon les critères du Department of Health and Social Care.

-Concernant le personnel détaché : 2 Vulnérables

-Concernant le personnel en contrat local : 3 extrêmement vulnérables (2 enseignants et 1 personnel de service) et 12 vulnérables dont 5 enseignants

4. Quelle situation administrative pour ces personnels ?

-Concernant le personnel détaché, le télétravail ou enseignement à distance à privilégier. Quand cela n'est pas possible, Autorisation spéciale d'absence sera accordée à l'agent.

-Concernant le personnel en contrat local pour les personnels extrêmement vulnérables, le travail à la maison est demandé. Quand cela n'est pas possible, l'agent est en position d'arrêt maladie.

-Concernant le personnel en contrat local pour les personnels vulnérables, il convient de favoriser le travail à distance si cela est possible.

5, Quel traitement pour les personnels ayant des conjoint.es vulnérables ?

-Concernant le personnel détaché, le télétravail ou enseignement à distance est à favoriser si cela est possible.

-Concernant le personnel en contrat local, ils continuent à travailler en présentiel s'ils ne peuvent pas travailler de chez eux.

6, Nous souhaiterions que soit porté au PV du CE les raisons qui motivent votre décision de ne pas mettre en place des demi-groupes dans les classes de Lycée comme cela a été permis et préconisé par le Ministre dans la lettre adressée aux chefs d'établissements. Des collègues favorables à cette mesure - et dans le but bien sûr d'éviter une fermeture face à la propagation de l'épidémie - ont sollicité de notre part une explication que nous ne sommes pas en mesure de leur donner. Force est de constater que les couloirs et les classes sont bondés à plusieurs moments de la journée et que la distance de 2 mètres rappelée par le docteur Momeni est la plupart du temps inapplicable.

Si le LFCG était le seul établissement de Londres (d'Angleterre ?) à mettre en place un système de rotation « semaine A / semaine B » pour les lycéens, cela ne se ferait probablement pas sans conséquences (au sein de la communauté, voire de manière plus large encore). D'autre part, 300 élèves « de moins » sur site serait un « plus » relatif sur South Kensington puisque nous aurions encore 2200 élèves sur place, au quotidien. Il a donc été décidé de renforcer l'équipe des AED pour « mieux faire la police dans les couloirs et les escaliers ».

7, Nous vous demandons également de bien vouloir préciser le modus operandi retenu par le Lycée pour les "cas contacts", notamment dans les cours d'Education Physique et Sportive et a fortiori lorsqu'on doit établir la liste des cas contacts en cas de Covid avéré.

-Nous suivons les recommandations de PHE et avons, en particulier pour le secondaire, fait évoluer notre protocole de manière à mieux identifier les élèves « cas contact » (si une ou un élève était positif dans telle ou telle classe.



-En EPS, le coordinateur souligne que les enseignants ont mis en place le protocole initié au début de l'année : celui très restrictif de l'AEFE. Le changement depuis la rentrée de la Toussaint concerne les plans dans les bus : les professeurs d'EPS ont fait des plans de bus en transposant, tant que possible, les plans de classe des PP et les ont envoyés aux VS concernées. Les élèves portent un masque, respectent la distanciation et ne sont autorisés à baisser le masque que s'ils sont loin les uns des autres.

Le Proviseur,

Didier DEVILARD

Le Secrétaire de Séance,

Frédéric OPPENHEIM